Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212202774-20251201-2025063-DE

2025-063

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 A 20H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre, à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Nombre de conseillers présents ou représentés : **18**

Présents :
Christian JOLLY, le Maire, Franck CHAMPAGNE, Delphine HELLOCO, Vincent LE BERR, Romuald TANGUY, Virginie LAIGLE, Didier LE VEXIER, Céline AUFFRAY Pierre CHOUPEAUX, Jean-Pierre VARNIER, Virginie PHILIPPE, Sandra LE GUILLOUX, Michel LE COQ, Patrick JAGOREL, Chantal BOUHIER, Claire SERRE .

Procurations :
Emilie GICQUEL à Céline AUFFRAY
Laetitia HENRY à Franck CHAMPAGNE
Gaelle SCHOUMAKER à Didier LE VEXIER

Absent :
Chantal BOUHIER

Secrétaire de séance : Pierre CHOUPEAUX
Date d'envoi de la convocation : 6 Novembre 2025
Date de l'affichage : 18 novembre 2025

Relamping Salle des fêtes

Exposé :

Dans le cadre de la politique communale de maîtrise des consommations énergétiques et d'amélioration des équipements publics, il est prévu le **remplacement des 20 luminaires de la salle des fêtes** par des **éclairages à technologie LED**.

Proposition :

Ces travaux, d'un montant total de 2 920 € TTC, seront réalisés par l'entreprise MICK SERVICES.
L'opération poursuit plusieurs objectifs :

- La réalisation d'économies d'énergie et la réduction des coûts de fonctionnement,
- L'amélioration de la qualité de l'éclairage dans les deux salles,
- La sécurisation électrique des installations.